

du Travail—ont perdu la partie au cabinet. Et nous qui comptions sur eux!

Des pourparlers ont eu lieu entre les représentants du Québec et les provinces productrices. Il en ressort que le gaz produit à l'est du Québec ne fera pas partie des réserves dont on se servira en cas d'urgence pour compléter les approvisionnements en pétrole. Ce gaz servira au contraire à l'implantation d'une infrastructure industrielle à partir de l'exploitation du gaz et du pétrole. Ce programme de développement d'une infrastructure industrielle sera la preuve de l'attitude du gouvernement à l'égard des quatre provinces de l'Atlantique.

Nous avons un bon pays. L'objet de cette résolution ne me cause pas de graves difficultés, bien que je désapprouve foncièrement la façon unilatérale d'agir du gouvernement. Pourquoi ne pas nous donner le temps, puisque nous sommes si près de parvenir à une entente entre les provinces et le gouvernement fédéral? Certains députés d'en face disent que ce n'est pas une question de temps, mais qu'il est grand temps d'agir. Regardez-les applaudir. Silence. Je les ai pris la main dans le sac. Pourquoi ne pas nous donner un peu plus de temps?

J'ai dit tout à l'heure que les provinces avaient tort de porter leurs griefs devant les cours du pays, mais c'est le premier ministre qui les a contraintes à le faire. J'aurais bien voulu les entendre demander qu'on rapatrie la constitution en prévoyant une formule d'amendement agréable à tous. Nous aurions alors pu avoir un débat que nous aurions tous compris au lieu de nous embourber dans les détails.

Nous demandons au Parlement britannique de traiter de questions dont nous ne voulons pas nous occuper nous-mêmes. Cela ne se fait pas et je m'y oppose. En tant que Canadien des provinces de l'Atlantique et habitant de la Nouvelle-Écosse, je dis que le gouvernement aborde cette affaire de la mauvaise façon. Il jette la semence de ce qui détruira le pays. Ne connaissez-vous pas Terre-Neuve? Dans ce cas, si vous n'avez pas entendu ce que le premier ministre de cette province a dit hier soir, je vous conseille d'obtenir une copie de son discours et de le lire attentivement parce que son auteur était très sérieux. Le premier ministre de l'Alberta n'a pas simplement parlé bon gré mal gré de référendum et vous vous trompez si vous croyez que vous allez pouvoir résister à cela. Vous courez tout droit à la dislocation du pays.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Forrestall:** Qu'est-ce que vous en savez? Pourquoi n'allez-vous pas vous en rendre compte sur place? Qu'est-ce que vous en savez? Allez-y donc voir. Allez à Fort McMurray et à Tyvan, en Saskatchewan, et demandez aux céréaliers. Allez à Ecum-Secum. Allez sur le quai pour avoir une idée de ce que les gens pensent de votre manière d'agir. Allez à Lloydminster. Allez à Vergreville. Allez dans les vallées de la Colombie-Britannique. Allez dans ces montagnes magnifiques. Allez voir. Les députés d'en face accordent leur appui à un chef qui sème la destruction d'un mode de vie. La Couronne britannique, dont vous vous moquez, ne nous a pourtant pas mal servis pendant 200 ans, non pas 53 ans mais bien 200 ans.

● (2040)

Mettons-nous d'accord, procédons de cette façon et non pas par affrontement, lutte ou dispute. Pourquoi diviser pour régner sur un peuple qui est disposé et qui veut continuer à vivre et à travailler, à subvenir aux besoins de la famille et à défendre la sécurité nationale et internationale?

### *La constitution*

La question dont nous sommes saisis est d'une grande importance pour nous tous. Si nous suivons aveuglément les préceptes d'un homme qui veut être premier ministre, d'un homme qui veut être le premier ministre d'un État unitaire et d'un homme qui veut être le président de sa propre république, nous aboutirons à la dissension et à la division. Je répète que ce que je disais plus tôt, surtout à l'intention du ministre des Transports (M. Pepin), le distingué co-président de notre comité, le ministre a remarquablement bien réussi à tourner casaque, ce qui est tout à fait inacceptable à mon avis, s'il peut dire à ceux qui le connaissent qu'il a décidé, par mesure de prudence sur le plan politique, d'appuyer cette mesure. Monsieur l'Orateur, je crois que si le débat se prolonge encore plus longtemps, les députés d'en face entendront de plus en plus les vociférations de leurs commettants sur cette initiative unilatérale à laquelle les ministériels accordent un appui absolu.

**L'hon. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur je pourrais dire à l'instar des députés qui ont participé à ce débat que je me réjouis de prendre la parole à mon tour. Ce n'est pourtant pas ce que je vous dirai et cela pour essentiellement les mêmes raisons que le député de Nunatsiak (M. Ittinuar) a invoquées tout à l'heure.

Je suis originaire d'une région qui s'est vu refuser voix au chapitre, à qui on a refusé le droit de parole à la table de conférence et même jusqu'à maintenant la possibilité de prendre part à ce débat. Le porte-parole de notre parti, le député de Provencher (M. Epp) a été le premier député, au début du débat à parler des Canadiens qui vivent au-dessus du 60<sup>e</sup> parallèle. Je voudrais donc ajouter à ce débat sa voix en plus de celle du député de Nunatsiak.

Notre parti avait l'intention d'étudier la question de la réforme constitutionnelle, bien à fond et en toute objectivité. Telle a toujours été notre intention, mais les choses ont été rendues extrêmement difficiles car le premier ministre a décidé d'imposer arbitrairement et capricieusement des réformes en faisant appel au Parlement britannique en dépit de l'opposition véhémement de la majorité des premiers ministres provinciaux. Les choses ont également été rendues difficiles parce qu'il refuse de reconnaître que les premiers ministres provinciaux ont exactement dans leurs domaines de compétence les mêmes droits et privilèges que lui, le premier ministre fédéral (M. Trudeau) peut en avoir dans les siens. Ils ont le même droit et le même devoir d'exprimer leur vues sur tout ce qui touche leurs provinces. Mais la tâche leur a été rendue difficile parce qu'il persiste à voir dans la question constitutionnelle un problème très personnel qu'il est tout particulièrement qualifié pour résoudre—ou du moins, il en est convaincu—au point que tous ceux qui osent s'y opposer sont accusés d'être anticanaadiens. Voilà la tactique à laquelle on a eu recours en face. La tâche est aussi d'autant plus difficile que le premier ministre persiste à faire des hommes de paille des premiers ministres provinciaux, les plaçant dans une position fautive en posant les problèmes à sa façon, et à sa façon seulement. Le problème se complique aussi du fait que ce gouvernement libéral cherche délibérément sous le couvert d'une campagne publicitaire légitime, d'influencer, de former et de façonner l'opinion publique canadienne, et s'engage dans une nouvelle ère de domination des esprits digne de 1984 d'Orwell.

Étant donné que j'ai l'intention de présenter un amendement ce soir, je vais le faire tout de suite, avant que mon temps de